

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Arrêté n° 883 du 28 Septembre 2014 modifiant et complétant l'Arrêté n°731 du 06 Aout 2014 portant ouverture d'un concours sur épreuves en vue de l'accès au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Vu l'ordonnance n°06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique,

Vu le décret n° 66-145 du 02 Juin 1966 modifié et complété relatif à l'élaboration et la publication de certains actes à caractère réglementaire ou individuel concernant la situation des fonctionnaires,

Vu le décret présidentiel n°14-154 du 05 Radjab 1435 correspondant au 05 Mai 2014 portant nomination des membres du Gouvernement,

Vu le décret exécutif n° 95-132 du 13 Mai 1995 relatif à la création des bulletins officiels des institutions et administrations publiques,

Vu le décret exécutif n°08-129 du 27 Rabie Ethani 1429 correspondant au 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire,

Vu l'arrêté interministériel du 19 novembre 2009 fixant les modalités d'organisation et de déroulement des concours d'accès aux grades de maître assistant hospitalo-universitaire, de maître de conférences hospitalo-universitaire classe A et de professeur hospitalo-universitaire,

Vu l'arrêté n°731 du 06 Aout 2014 portant ouverture d'un concours sur épreuves en vue de l'accès au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire,

Après concertation avec monsieur le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière,

ARRETE CE QUI SUIIT :

Article 1: L'article 2 de l'arrêté n°731 du 06 Aout 2014 , sus-visé, est modifié, complété et rédigé comme suit :

« Article 2: Le nombre de postes de maitres-assistants hospitalo-universitaires à pourvoir au titre du concours est fixé à deux mille deux cent trente neuf (2239) postes, dont six cent (600) au titre de la santé militaire, répartis par structure hospitalo-universitaire et spécialité tel que figurant en annexe au présent arrêté.

Article 02 : Les tableaux figurant en annexe de l'arrêté n°731 du 06 Aout 2014 , sus-visé, sont modifiées et complétées comme suit :

- **CHU Beni-Messous :**

- Ouverture de deux postes (02) en Pneumo-Allergologie.
- Ouverture d'un poste (01) en Endocrino-diabétologie.
- Ouverture d'un poste (01) en Gastro-entérologie.

- **CHU Mustapha:**
 - Ouverture d'un poste (01) en Néphrologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Médecine du Travail.
 - Ouverture d'un poste (01) en Microbiologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Epidémiologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Hémodiologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Néonatalogie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Prothèse Dentaire.
 - Ouverture d'un poste (01) en Chirurgie Cardiaque
 - Suppression de deux postes (02) en Anesthésie Réanimation (01 UMC, 01 Sce. Réanimation Polyvalente).
- **CHU Bab-EI-Oued :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Endocrino-diabétologie (Sce. Endocrinologie).
 - Ouverture d'un poste (01) en Biochimie.
- **CHU Hussein-dey :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Gynécologie-obstétrique.
- **CHU Batna :**
 - Ouverture de deux postes (02) en Médecine légale.
- **CHU Tizi-Ouzou :**
 - Ouverture de deux postes (02) en Médecine Interne.
 - Ouverture d'un poste (01) en Médecine du Travail.
 - Ouverture d'un poste (01) en Epidémiologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Oncologie-médicale.
 - Ouverture d'un poste (01) en Néonatalogie.
- **CHU Blida :**
 - Ouverture de deux postes (02) en Anatomie Pathologique
 - Ouverture de deux postes (02) en Ophtalmologie
 - Ouverture d'un poste (01) en ODF
 - Ouverture d'un poste (01) en Odontologie Conservatrice.
 - Ouverture d'un poste (01) en Pathologie Bucco-dentaire
 - Ouverture d'un poste (01) en Parodontologie
 - Ouverture d'un poste (01) en Prothèse Dentaire.
- **CHU Oran :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Gastro-entérologie
 - Suppression d'un poste (01) en Anesthésie Réanimation (NOUAR Fadéla).
 - Suppression d'un poste (01) en Cardiologie
 - Suppression de deux postes (02) en Chirurgie Générale (01 CCA, 01 Clinique Ait-Idir).
 - Suppression de trois postes (03) en Chirurgie Plastique.
 - Suppression d'un poste (01) en Gynécologie Obstétrique.
 - Suppression de trois postes (03) en Hémodiologie. (01Sce. Hémodio,01 CTS, 01 Dép.Pharmacie)
 - Suppression de trois postes (03) en Pédiatrie (02 Néonatalogie, 01 Nouar Fadéla)
 - Suppression d'un poste (01) en Physio-Neuro-Physiologie).
 - Suppression d'un poste (01) en Parodontologie.
 - Suppression d'un poste (01) en Prothese Dentaire.
 - Suppression de trois postes (03) en Radiologie (02 Radio centrale, 01 EHS CANASTEL)
 - Suppression d'un poste (01) en Radiothérapie.
 - Suppression de deux postes (02) en Rééducation Fonctionnelle.
- **EHU Oran :**
 - Ouverture de deux postes (02) en Chirurgie Thoracique.
 - Ouverture de deux postes (02) en Chimie Analytique.
 - Ouverture d'un poste (01) en Chimie Minérale.
 - Ouverture d'un poste (01) en Gastro-entérologie
 - Ouverture d'un poste (01) en Médecine du Travail.

- Ouverture de deux postes (02) en Oncologie Médicale.
- Ouverture de deux postes (02) en Pharmacologie.
- Suppression d'un poste (01) en Chirurgie Générale (Sce. Chirurgie Générale).
- Suppression de deux postes (02) en Gynécologie Obstétrique.
- Suppression de deux postes (02) en Hématologie.
- Suppression d'un poste (01) en Physio-Neuro-Physiologie).
- **CHU Tlemcen :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Néphrologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Epidémiologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Odontologie conservatrice.
 - Ouverture d'un poste (01) en Pédiatrie (Sce. « B »).
- **EHS Salim ZEMIRLI :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Médecine légale.
 - Suppression d'un poste (01) en Anesthésie Réanimation.
- **EHS AÏT-IDIR :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Toxicologie.
- **EHS Les Brulés Alger :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Chirurgie Maxillo-faciale.
- **EHS en Psychiatrie EL-MADHER Batna :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Psychiatrie.
- **EHS en Psychiatrie FRANTZ FANON Blida :**
 - Les trois postes ouverts (03) de l'EHS FRANTZ FANON Blida sont ouverts au service de Psycho-médico-légale au lieu du Sce « B ».
- **EHS DOUERA :**
 - Ouverture de deux postes (02) en Anatomie Pathologique
 - Suppression de deux postes (02) en Rééducation Fonctionnelle.
- **EHS CANASTEL :**
 - Ouverture de deux postes (02) en Anesthésie Réanimation.
- **EHS NOUAR Fdéla :**
 - Suppression d'un poste (01) en Néonatalogie.
 - Suppression d'un poste (01) en Gynécologie Obstétrique.
- **EHS Ophtalmologie Oran :**
 - Suppression de deux postes (02) en Ophtalmologie (01 Sce « A », 01 Sce « B »).
- **EHS EMIR Abdelkader Oran :**
 - Suppression d'un poste (01) en Radiothérapie.
- **EPH Rouiba :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Immunologie (Laboratoire central).
 - Ouverture d'un poste (01) en Hématologie (Sce. Médecine Interne).
- **EPH Djilali RAHMOUNI :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Chirurgie Générale.
- **EPH SIDI GHILES :**
 - Ouverture de trois postes (03) en Anesthésie Réanimation.
- **EPH Mostaganem :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Oncologie-médicale (Sce. Médecine Interne).
 - Ouverture d'un poste (01) en Anatomie Normale.
 - Ouverture d'un poste (01) en Anesthésie Réanimation (Sce. Chirurgie Générale).
 - Ouverture d'un poste (01) en Cardiologie (Sce. Médecine Interne).
 - Ouverture d'un poste (01) en Chirurgie Générale.
 - Ouverture d'un poste (01) en Histo-Embryologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Médecine Interne.
 - Ouverture d'un poste (01) en Pneumo-phtisiologie (Sce. Médecine Interne).
 - Ouverture d'un poste (01) en Physio-Neuro-Physiologie.
 - Ouverture d'un poste (01) en Biochimie (Laboratoire centrale).

- **EHS Mère et enfant SEBIHI Tassadit Tizi-Ouzou :**
 - Ouverture de deux postes (02) en Gynécologie-obstétrique.
- **EPH Laghouat :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Oncologie-médicale.
- **EPH Béchar :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Maladies infectieuses
 - Suppression d'un poste (01) en Anatomie Normale
 - Suppression d'un poste (01) en Anatomie Pathologique
 - Suppression de deux postes (02) en Anesthésie Réanimation.
 - Suppression d'un poste (01) en Biochimie.
 - Suppression d'un poste (01) en Chirurgie Générale.
 - Suppression d'un poste (01) en Gastro-entérologie.
 - Suppression d'un poste (01) en Histologie-Embryologie.
 - Suppression de deux postes (02) en Chirurgie Urologique.
 - Suppression d'un poste (01) en Neurochirurgie.
 - Suppression d'un poste (01) en Radiologie.
- **EPH Ouargla :**
 - Suppression d'un poste (01) en ORL
 - Suppression d'un poste (01) en Radiologie
 - Suppression d'un poste (01) en UMC
- **Laboratoire de la Faculté de Médecine d'Alger :**
 - Ouverture d'un poste (01) en Chimie Analytique.
- **CAC Batna :**
 - Ouverture de trois (03) postes en Hématologie.
 - Ouverture de trois (03) postes en Chirurgie Générale.
- **Santé Militaire :**
 - Ouverture d'un poste (01) en ODF.
 - Ouverture d'un poste (01) en Prothèse Dentaire.
 - Ouverture d'un poste (01) en Radiothérapie.

Article 03 : Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.